



Membres en exercice : 29  
Membres présents : 25  
Membres votants : 29

Le 28 mai 2024 à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 22 mai 2024. Publication de la convocation le : 23 mai 2024.

**Etaient présents :**

M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, M. Michel VAN-PRAET, Mme Simone JOURAND, M. Michel ANSQUER, M. Thierry MARTIN, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Tony VORMS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Martine SCUILLER, M. Pierre-Marie BOSSER, M. Daniel QUEMENER, Mme Michèle LACOUR, Mme Denise TAVERNIER.

**Etaient absents :**

Mme Marie-France CAUSEUR a donné procuration à Mme Armelle BRARD  
Mme Monique KERAVEC a donné procuration à Joëlle MOALIC-VERECCHIA  
Mme Agnès CALLOU a donné procuration à Mme Martine SCUILLER  
M. Jean-Jacques COLIN a donné procuration à Mme Corinne BRIANT

**Quorum :** atteint

**Secrétaire de séance :** M. Didier LOAS

**Date de transmission au contrôle de légalité :**

**Date de publication :**

04 JUIN 2024

**Délibération n° 2024-063 : Numérotation Rue Jean Priol**

**Rapporteur :** Mme Véronique MADEC

Il manque des numéros pour certaines parcelles de la Rue Jean Priol, il convient donc de leur attribuer une numérotation.

Il est proposé d'attribuer les numéros 2 à la parcelle 327 et 4 à la parcelle 330.

Entendu l'exposé de M. Le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- Approuver la numérotation telle que proposée ci-dessus et selon le plan ci-après ;
- Procéder à l'adressage, afin de faciliter l'accès des services de secours et la distribution du courrier.
- Autoriser M. le Maire à réaliser toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

Le maire,  
Gurvan KERLOC'H

HOTEL DE VILLE  
12, QUAI JEAN JAURES – 29770 AUDIERNE  
TEL : 02 98 70 08 47



Le Secrétaire de séance,  
Didier LOAS

MAIRIE ANNEXE  
3, RUE SURCOUF - ESQUIBIEN - 29770 AUDIERNE  
TEL : 02 98 70 02 76

<p>Departement : FINISTERE</p> <p>Commune : AUDIERNE</p>	<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> <p>-----</p> <p>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</p> <p>-----</p>	<p>Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des Impôts foncier suivant : CDIF Antenne de Quimper Pôle Topographique et Gestion Cadastrale 3 boulevard du Finistere 29107 29107 QUIMPER CEDEX tel: 02 98 10 33 60 - fax pdp.finistere.quimper@dgif.finances.gouv.fr</p>
<p>Section : AK Feuille : 000 AK 01</p> <p>Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/650</p> <p>Date de création : 17/05/2024 (niveau normal de Paris)</p> <p>Coordonnées en projection : RGF930048 ©2024 Direction Générale des Finances Publiques</p>		<p>Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p>cadastre.gouv.fr</p>

